

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR		réunion du : 6 décembre 2017
Délibération n°2017-13		Rapporteur Bernard AMIENS
Présents : 11		Votants : 15
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

Séance présidée par: M. BERNARD AMIENS.

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, M. BRUNIAUX, Mme COSSART, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN.

Présents sans voix délibérative : M.AUBOYNEAU, M. ACCARY, Mme JIMENEZ, M. LAMBEY (pour M. CHANET), Mme LEROI, Mme MOREL, M. PERRAULT (pour Mme Alexandre-BAJILLY), M. POSTAIRE, M.VIDAL.

Sont excusés : M. BAHY, Mme BOURGEOIS, M.PERNOT, M.DAVID, M.FICHERE, M. LEFEVRE, Mme PELISSARD, Mme TORCK, Mme ALEXANDRE-BAJILLY.

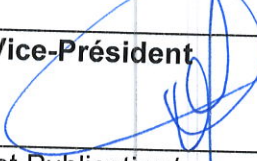
Donnent pouvoir : Mme BOURGEOIS à Mme BARTHOULOT M. LEFEVRE à M. BRUNIAUX, M. PERNOT à M.MOLIN, M.FICHERE à M. GAGNOUX,.

8. APPROBATION DE LA SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL de 2^{ème} CLASSE

Suite à la proposition d'avancement de grade d'un agent de la filière animation de l'Atelier Pasteur et après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Jura du 16 mai 2017, il s'avère nécessaire de supprimer le poste d'adjoint d'animation territorial de 2^{ème} classe.

DELIBERATION N° 2017-13 du 06 décembre 2017

À l'unanimité la proposition est approuvée.

Délibération n° 2017-13 du 6 décembre 2017	Le Vice-Président  Bernard AMIENS
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :

